

## Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 15 juin 2021

Présents : Mme Marie Christine CUTURIER - M. Sébastien DELBE - Mme Isabelle DELPLACE- Mme Sophie AYMES - Mme Jacqueline PIPERINI -Mme Amandine MOREAU – M. Yves PERRET M. Anthony CHAMPELEY - M. Jérémy GROSBOT,

Absent : M. Philippe MARVIE

Absents excusés : M. Pierre MATRAY donne pouvoir à Mme Isabelle DELPLACE.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle DELPLACE

Ouverture de la séance à 19h00

### **Approbation du compte rendu de la séance du 13 avril 2021**

Comme il est d'usage en début de séance, Madame la Maire s'assure de la lecture, met aux voix la signature du PV de la séance du 13 avril 2021.

**Le compte rendu est approuvé par 9 voix « pour » et 1 voix « contre » Mme PIPERINI.**

**Cette dernière justifie sa décision par les arguments suivants :**

- Elle demande qu'à chaque délibération figure le nombre de votes notamment lorsqu'il s'agit de vote à l'unanimité. La réponse donnée par Mme le Maire et l'ensemble des conseillers est qu'en entête du compte rendu, sont rappelés les membres présents, absents, et les pouvoirs. Il est donc inutile de le faire.
- Elle souhaite la suspension de la subvention octroyée à l'amicale de pompiers en évoquant le fait de ne pas avoir eu les 2 derniers bilans des activités de l'association. Cette demande est irrecevable puisque délibérée et votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 13 avril 2021.
- Elle conteste le fait que la commission des finances se soit prononcée sur un demi-loger des terrains de chasse pour l'année 2021 car la saison de chasse 2020-2021 a été perturbée par le contexte sanitaire. Cette décision a été votée lors de l'approbation du BP 2021 à l'unanimité.

### **1) Décision modificative sur le budget annexe M 49« Eau et Assainissement »**

Il est exposé aux membres du Conseil Municipal que suite à l'élaboration du budget, il y a eu une erreur dans le compte 022- Dépenses imprévues. En effet, les crédits alloués étant supérieurs à 7,5% des dépenses de fonctionnement, il convient de faire les modifications adéquates.

Pour procéder à ces écritures, il convient de prévoir les crédits nécessaires au budget M49 eau et assainissement et Mme le Maire propose au Conseil les augmentations et diminutions de crédits suivantes, que nous a soumis Mme PERALDI, perceptrice à la trésorerie de Pont d'Ain :

Compte / Chapitre	Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
<b>Dépenses d'investissement</b>			
022	Dépenses imprévues	9 812.00 €	
023	Virement à la section d'investissement		9 812.00 €
021	Virement de la section	9 812.00 €	
2315	Installations techniques matériel et outil indus.		9 812.00 €

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les augmentations et les diminutions de crédits présentées ci-dessus.